

commentaire de texte:Vème république et de gaulle

Par **laumar**, le **22/04/2005** à **12:13**

Bonjour.

Pourriez vous m'aider az trouver un plan pour ce commentaire de texte:

Cet extrait est tiré du livre de F.Mitterand, le coup d'état permanent p.93:"Qu'est-ce que la Ve République sinon la pos-session du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est guettée avec une égale attention pare ses adversaires et par le clan de ses arnis? Magistrature temporaire? Monarchie per-sonnelle? Consulat à vie? pachalik? Et qui est-il, lui, de Gaulle? duce, fiihrer, caudillo, conduca-tor, guide? A quoi bon poser ces questions? Les spécialiste du Droit constitutionnel eux-mêmes ont' perdu. pied<et ne se livrent que par habitude au 'petit` jet] des définitions. J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir person-nel qu'inéluctablement il tend, parce qu'il ne dépend "plus de lui de changer de cap. Je veux bien que cette dictature s'instaure en dépit de de Gaulle. Je veux bien, par complaisance, appeler ce dictateur d'un nom plus aimable consul, podestat, roi sans couronne, sans chrême et sans ancêtres. Alors, elle m'apparaît plus redoutable encore. Peut-être, en effet, de Gaulle se croit-il assez fort pour échapper au processus qu'il a de son propre mouvement engagé."

Je pense faire ce plan mais je n'en suis pas sur du tout alors n'hésiter pas pou m'aider.

I)La Vème république possession du pouvoir par 1 seul homme

II)Une dictature?

merci d'avance.

Par **Yann**, le **22/04/2005** à **14:49**

Moi j'adopterai un plan qui vient en rupture de ce texte. L'idée ce serai de critiquer le texte en démontrant que la pratique constitutionnelle est toute autre est mettre en avant tous les mécanismes parlementaires très fort de la Vème république. On ne peut nier que le président peut avoir un poids prépondérant dans la Vème république et s'il veut être actif il peut plus ou moins tout diriger. Mais il y a des gardes-fou. Je dirais que si de Gaulle a pu avoir une force considérable c'était en raison d'une légitimité historique qui n'a jamais pu être retrouvée par ses successeurs.

Le gros piège de ce sujet c'est qu'il te faudra argumenter mais en aucun cas donner un espect politique à ton commentaire. En aucun cas il ne faut indiquer ses tendances politiques personnelles dans ce genre de sujet, donc aucune allusion à la politique de Mitterand ou de

de Guaille. Rien que des faits et la constitution.

I) Le poids indiscutable du président

II) Le parlementarisme

Par **Vincent**, le **22/04/2005** à **18:37**

Tu peux dans un premier temps suivre au fil du texte. D'accord avec Yann pour traiter dans une partie le rôle prééminent du chef de l'Etat dans les institutions. Mais elle me semble courte par rapport à ce qui vient: le dualisme de l'exécutif, le parlementarisme rationalisé, les gardes fous suprêmes: conseil constitutionnel.

Aussi ne pas oublier les deux modes d'élection du président: collège élargi puis SUD.

Ensuite la pratique...

N'hésite pas reprendre les termes de FM et à les confronter à la réalité de 1958 et actuelle: par exemple: en relation avec l'idée de pouvoir unique, monarchique ou dictatorial, parler du cérémonial de prise de fonction du PR, ou encore les bâtiments du pouvoir (Palais (!) de l'Elysée).